

## Consommation

## Le vrai coût du GSM

Les nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC) font désormais partie intégrante du quotidien. Sans cesse, de nouveaux modèles de GSM sortent des usines. Sans cesse, les fonctions se multiplient et les produits se veulent plus sexy que les précédents. Les Belges changent de téléphone en moyenne tous les 18 mois. Des achats qui ne sont pas sans impact.

"Jamais sans les autres". Ce slogan, celui d'un réseau de téléphonie mobile, annonçait en 2003 un phénomène confirmé aujourd'hui : toute question, tout événement, tout chagrin... peut être partagé au sein d'un cercle familial, professionnel ou privé à l'aide d'un téléphone portable. Des injonctions publicitaires de ce type ont fidélisé les utilisateurs des GSM et font en sorte que l'accessoire, aujourd'hui intelligent (*smartphone*), soit dans toutes les poches.

Parmi les arguments de vente : nouveau look, nouvelles fonctionnalités, téléphones à prix cassés lorsqu'ils sont couplés à un abonnement... Mais les marchands évoquent-ils le nombre de substances polluantes que contiennent leurs produits ? Les conditions de travail de ceux qui les assemblent ? Jamais. *"L'insouciance du consommateur peut-elle durer éternellement ? Cette consommation effrénée ne se confronte-t-elle pas à des limites ?"*, questionnait il y a peu Justice et Paix (1) ?

## Les minerais de la discorde

De sa production à son élimination, le GSM pèse lourd. Coltan, nickel, cuivre,

étain, cobalt... Plus de 25 minerais composent un GSM. Ils attirent la convoitise de nombreux acteurs et alimentent des conflits dans les pays producteurs. Exemple : en République démocratique du Congo où se trouvent 80% des réserves mondiales de coltan, minerai essentiel à la fabrication des téléphones portables. Là, depuis 20 ans, perdure un conflit meurtrier faisant des millions de victimes. Là, des groupes armés se financent grâce au commerce des minerais et terrorisent les creuseurs qu'ils volent allègrement. Partout où des mines sont creusées grandit le mécontentement des populations. Au Pérou aussi, où les populations rurales, rarement consultées sur ces projets d'envergure, voient leur mode de vie directement affecté par les paysages dégradés et la pollution issue des exploitations industrielles (cyanure, mercure...). À l'heure actuelle, 200 conflits sociaux divisent le pays.

## L'action politique

De multiples raisons justifieraient la surveillance du marché du minerai : la faiblesse des États dans le contrôle et la sanction des extractions, les prix fixés par des traders, l'achat de mine-

rais à bas prix par les entreprises étrangères, les marques de téléphonie qui sous-traitent la fabrication des téléphones dans des usines asiatiques aux normes de travail plus qu'insuffisantes...

La Commission européenne s'est mouillée en présentant en 2014 un schéma d'auto-certification volontaire. Objectif : assurer que les entreprises européennes s'approvisionnent de manière responsable en minerais. Est-ce suffisant ? Pas selon les ONG et des acteurs de la société civile. Ceux-ci se sont battus durant un an pour rendre la proposition obligatoire. Suite à cette campagne, le Parlement européen s'est prononcé en faveur d'un règlement obligatoire. Reste maintenant à contaminer le Conseil et la Commission européenne du même enthousiasme.

## L'action citoyenne

Le rôle du consommateur a également son importance. Premièrement à l'achat, certains GSM étant plus "éthiques" que d'autres - tel le Fair-



© ZUMAPRESS BELGAINAGE

Les minerais qui composent les GSM attirent la convoitise de nombreux acteurs et alimentent des conflits dans les pays producteurs.

phone. Et surtout lorsqu'il s'en sépare. Un quart des déchets électroniques des pays industrialisés fait l'objet d'un trafic illégal et atterrit dans des pays du Sud aux normes de recyclage moins exigeantes.

Des milliers de Ghanéens, de Vietnamiens, de Chinois... vivent du recyclage informel des déchets. Pour récupérer les métaux précieux, les pièces sont brûlées et libèrent des substances toxiques qui contaminent les populations.

Sous prétexte d'envoyer du matériel de seconde main en Afrique, des réseaux de contrebande déversent en fait des conteneurs entiers de matériel usagé. Le coût du recyclage est ainsi transféré des pays industrialisés aux pays en développement. Des traités existent pour répondre à cette

problématique. La Convention de Bâle (1992) a pour but de réduire ces flux vers les pays du Sud. Un amendement interdit l'échange de déchets toxiques entre un pays de l'OCDE et un pays non-membre. *"Mais des législations ne suffisent pas à empêcher les déchets de s'amonceler au Sud, déplore Justice et Paix. Peu d'éléments poussent à la réparation des équipements plutôt qu'à leur recyclage. Questionner notre manière de consommer revient donc à explorer d'autres comportements tels que la réparation, la réutilisation ou tout simplement la réduction de notre consommation"*, propose l'association qui promeut les droits humains et la justice.

// MATTHIEU CORNÉLIS

>> Plus d'infos : [www.justicepaix.be](http://www.justicepaix.be)

(1) Salon Valériane, samedi 5 septembre, avec Ingrid Bezikofer (Institut Jane Goodall) et Martin Bésieux (Greenpeace).